

en Gaule par un prince mérovingien quelconque. C'eût été une date assignée à l'origine de leur caste, et ils n'en souffrent pas. Cette origine doit se perdre dans la nuit des temps. Selon eux, les Francs qui entrèrent dans la Gaule en vainqueurs, amenaient dans leur sein une aristocratie déjà puissante et toute constituée : ce sont les membres de cette aristocratie qui jetèrent sur le sol conquis les fondements de la noblesse féodale, en continuant d'y jouir des prérogatives et du rang qu'ils apportaient d'outre-Rhin. Toute la noblesse en France vient de ces personnages.

Le second système, celui de l'abbé Dubos, fait remonter l'origine de la noblesse féodale à la création des *Antrustions* ou *Leudes* que les rois francs établirent autour de leur personne, comme une classe privilégiée, et comme une récompense honorifique. Ces personnages, en transmettant ensuite leurs biens et leurs qualités à leurs descendants, constituèrent la noblesse dite héréditaire. « Il pouvait bien, dit Dubos, y avoir chez les « Francs des hommes que la valeur et la vertu élevaient « au-dessus de leurs égaux : mais la noblesse transmis- « sible leur était inconnue. Ce fut la perpétuité des fiefs « qui fit naître ce nouvel ordre de citoyens, et donna « l'idée d'attacher au hasard de la naissance, telles ou « telles prérogatives. »

Le troisième système, celui de l'abbé de Mably, est la reproduction de celui de l'abbé Dubos, mais avec une modification essentielle. Comme lui, Mably fait bien reposer dans l'institution des *Leudes* ou *Antrustions* le berceau de la noblesse ; mais il ajoute et prouve que la noblesse ainsi établie n'était pas héréditaire, et que